

Le Journal de Gien, 17 janvier 2013

Vœux du maire

Huit ans de factures ERDF récupérées

Sylvie Blouet, maire, était entourée du sénateur Jean-Pierre Sueur, du conseiller général Emmanuel Rat, des élus du canton, de ses adjoints et conseillers, des membres de la gendarmerie et des pompiers.

Ce moment d'amitié a été l'occasion naturellement de formuler les bons vœux de joie, de bonheur et santé pour tous et aussi pour tous ceux qui leur sont chers.

Elle a salué l'investissement de l'équipe municipale et du personnel de la collectivité qui permettent ensemble de mener à bien les missions. « C'est une équipe soudée ce qui permet d'avancer malgré les obstacles ».

Elle a adressé également un grand merci aux associations qui animent le village, ainsi qu'aux bénévoles qui font quelques menus travaux et qui aident lors des manifestations.

Le bilan de l'année écoulée, compte tenu de la situation particulière, est toujours très attendu. À l'état civil, il a été enregistré trois naissances et cinq décès. Quelques familles se sont installées sur la commune.

2012 a été l'année des études et appel d'offres : la Grande rue, l'assainissement du château d'eau, l'appel d'offres du château d'eau de Beaugard. Des investissements ont été réalisés dans du petit matériel et le changement des ordinateurs de la mairie.

Projets en cours

La sécurisation de la Grande rue est un gros projet qui s'éleve à



Le maire Sylvie Blouet a dressé le bilan.

1 146 000 € TTC sur quatre ans, dont 203 000 € resteront normalement à charge de la commune. Sylvie Blouet a remercié le conseil général, la préfecture, le Sénat et la communauté de communes pour leurs subventions.

En 2012, le maire avait évoqué son souhait de transformer le POS en PLU mais l'ancien maire avait déjà demandé et obtenu une subvention à cet effet.

Elle a également déclaré : « Il a été récupéré huit ans de factures ERDF réglées en double par nos prédécesseurs depuis 1998, soit 14 ans ! », sachant que les conditions générales d'ERDF ne prévoient normalement qu'un remboursement sur quatre ans en cas de litiges. « Il reste à démettre des histoires de cotisations versées à une mauvaise caisse sur des cotisations salariales ».

Réalisation financière

La mairie a effectué le remboursement total du prêt de 135 000 € qui avait été pris en octobre 2009 pour rembourser celui de l'ancien maire. Elle a obtenu une subvention de l'ADEM à hauteur de 11 500 € pour le changement de certains lampadaires.

On peut donc constater, qu'avec une gestion drastique et saine, on peut faire des projets dans la commune. Cela n'aurait pas été possible depuis de nombreuses années.

Pour finir, la remise des prix a récompensé les lauréats des maisons fleuries : M. et Mme Pivin et M. et Mme Renard en 1^{re} catégorie A ; Mme Maurice Chausson et Mme Solange Chastel en 1^{re} catégorie B ; Mme Huguette Bongbault en 3^e catégorie.